

AVIS N° 219 - 2017 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

BOA BN

Valeur théorique

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que dans le cadre de l'opération de fractionnement des actions de la société Bank Of Africa Bénin (BOA Bénin), à raison de dix (10) actions nouvelles pour une (1) action ancienne, la valeur théorique de l'action fractionnée, à la clôture de la séance de bourse du lundi 30 octobre 2017, est de **6 895 FCFA**.

La prochaine cotation du titre BOA BN (symbole: BOAB) s'effectuera selon les modalités ci-après :

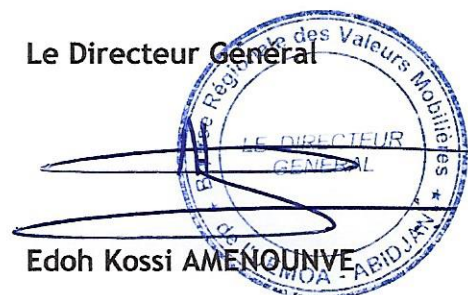
- cours de référence : 6 895 FCFA ;
- écarts maximaux du cours : [6 380 FCFA ; 7 410 FCFA].

Par conséquent, tous les ordres de bourse sur l'action BOA BN, en attente dans le système de cotation à la publication du présent avis, seront annulés. **Chaque SGI a la responsabilité de transmettre de nouveaux ordres de bourse après avoir informé ses clients de cet événement.**

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 30 octobre 2017

Le Directeur Général



Edoh Kossi AMÉNOUNVE